



# BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°1 / 09 mars 2021

## Sommaire

### Les actualités

La météo : Bilan décembre, janvier, février  
Dossier : Réglage du pulvérisateur  
Chronique biodynamique  
Focus sur une plante bio-indicatrice  
A lire / à voir

*Dicton de la semaine (9 mars) : Quand mars entre comme un mouton, Il sort comme un lion*

## Actualités :

### Lancement de la pétition de la FNAB " On veut la bio pour tous "

Cette campagne durera jusqu'au mois de juin, date à laquelle le Plan Stratégique National devrait être envoyé à l'Europe.

Les mesures portées par la FNAB :

- 5% de soutien spécifique à l'AB dans la prochaine PAC (CAB pilier 2, PSE pilier 1) - contre 2% aujourd'hui. 1 milliard d'euros par an
- Une meilleure accessibilité avec 50% de bio en restauration collective et la généralisation du tarif social sans condition d'accès autre que les revenus

ON VEUT  
LA BIO  
POUR TOUS !

#LaBioPourTous

• FNAB •  
Fédération Nationale  
d'Agriculture Biologique

La Fédération Nationale  
d'Agriculture Biologique se  
mobilise pour une politique  
agricole et alimentaire bonne  
pour notre santé,  
l'environnement, les  
agriculteur-riche-s et nos  
enfants !

[www.fnab.org](http://www.fnab.org)





## RSE Filière vin :



Un élan collectif du vin de Bordeaux pour une filière créatrice de valeur dans le respect de l'environnement et des Hommes.

L'année unique que nous venons de vivre a mis en lumière les **principaux enjeux RSE** de la Filière Vin :

- **changement climatique** : produire des vins correspondant aux attentes des consommateurs dans un vignoble majoritairement rouge, dont les degrés moyens augmentent chaque année
- **enjeux environnementaux** : réduire l'usage de pesticides, limiter son impact carbone, préserver les ressources en eau tout en demeurant économiquement viable
- **enjeux sociaux et sociétaux** : séduire les nouveaux consommateurs, attirer les talents, bien vivre avec ses riverains, faire vivre le patrimoine
- **renouvellement des générations**, car 1 viticulteur sur 2 va cesser son activité : transmettre un savoir-faire séculaire
- **commercialisation** : adapter son offre à la demande pour des vins plus sains pour la santé, plus légers, moins alcoolisés, moins sucrés, plus frais, aux process transparents
- **digitalisation et innovation** : utiliser les nouvelles technologies et moyens de communication de Demain.

Face à ces enjeux, **La RSE (responsabilité sociétale des entreprises)** apporte des bonnes pratiques ayant pour objectif de lutter contre les déséquilibres **sociaux x économiques x environnementaux**.

**Bordeaux cultivons demain**, démarche RSE initiée par le CIVB, s'appuie sur quatre piliers :

- Contribuons à une filière attractive
- Cultivons le dialogue
- Faisons vivre notre territoire
- Préservons l'environnement.

Elle apporte une méthode qui va vous permettre d'identifier les leviers pour maintenir et développer vos **marchés**, d'être à l'**écoute** et de mieux **communiquer** avec vos parties prenantes : consommateurs, clients, fournisseurs, voisins, administration, banques, assurances, etc.

C'est une démarche qui sert également à anticiper l'avenir. Enfin, elle permet en premier lieu de définir quelles sont vos **valeurs** et celles de votre entreprise puis d'agir en conséquence.

Pour bâtir une économie responsable et plus viable, répondre à la demande sociétale, dialoguer avec les parties prenantes, vous êtes invités à rejoindre la Démarche **Bordeaux Cultivons** pour préparer ensemble la transformation post-crise de votre entreprise.

- Le parcours comprend en première année un diagnostic individuel sur site et 4 jours de formation collective. Démarrage prévu le 25 mars. **Pour tout renseignement sur ce label, contactez Agnès Ruellan, animateur RSE accrédité.**



**Agnès Ruellan**

Ingénieur agronome Œnologue  
Conseil & Accompagnement  
Environnement • RSE • Marketing

+33 (0)7 58 21 48 19

[www.arcovinis.com](http://www.arcovinis.com)



## Actualité phytosanitaire : réglementation

### Bien lire l'étiquette des produits phytopharmaceutiques

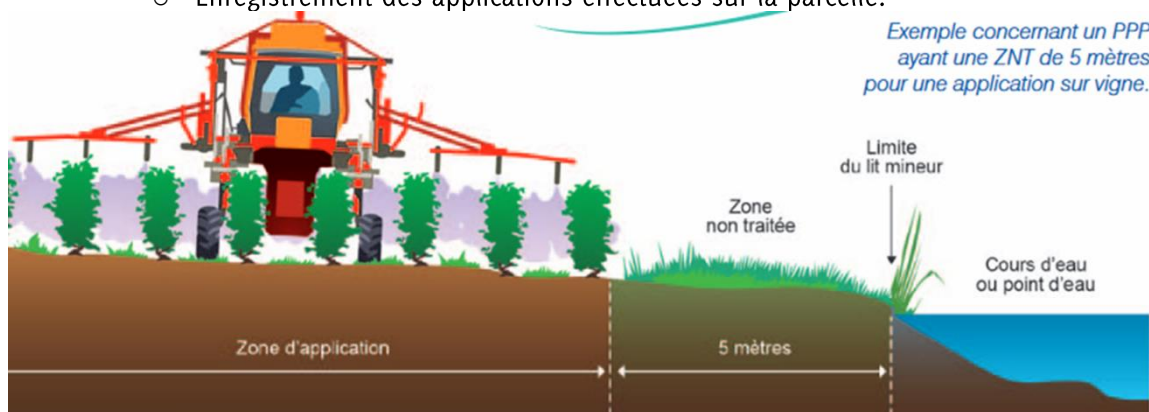
La réhomologation des produits entraîne souvent des changements concernant leur utilisation et il faut se tenir au courant des dernières évolutions réglementaires. Pour rappel, seule l'AMM (autorisation de mise sur le marché) fait foi concernant les usages, restrictions et conditions d'emploi des spécialités commerciales.

Voici quelques mentions à prendre en compte :

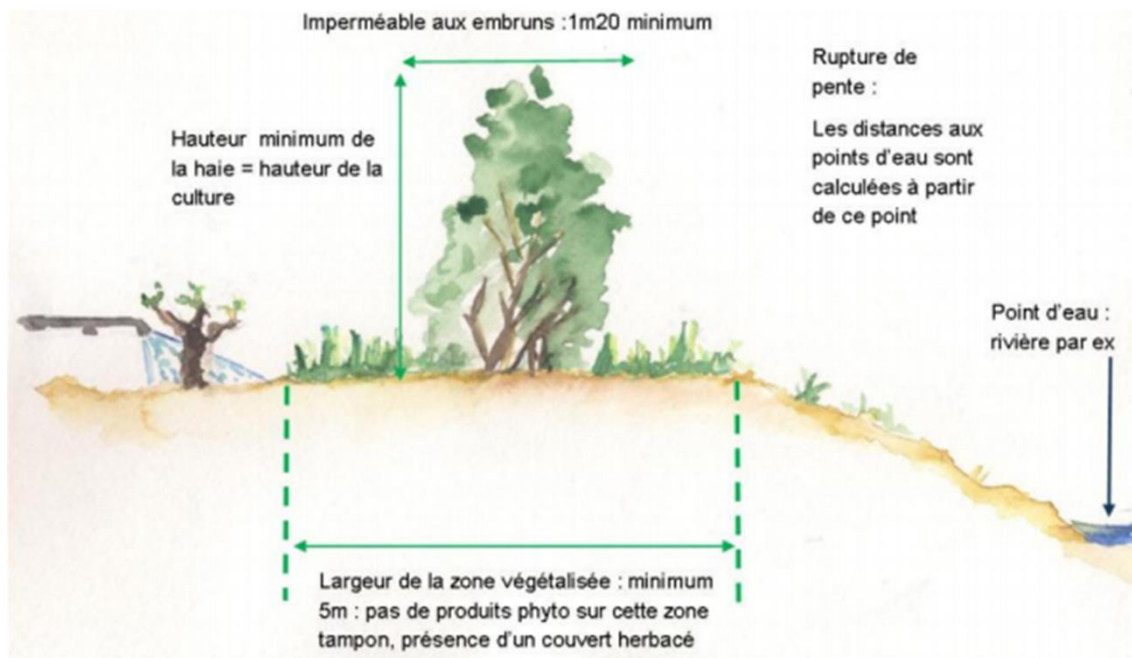
- ✓ SPE1 : « pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha. ». Pour rappel, les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.
- ✓ SPE8 : « pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes ».
- ✓ Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).

### Les ZNT et Autres DVP

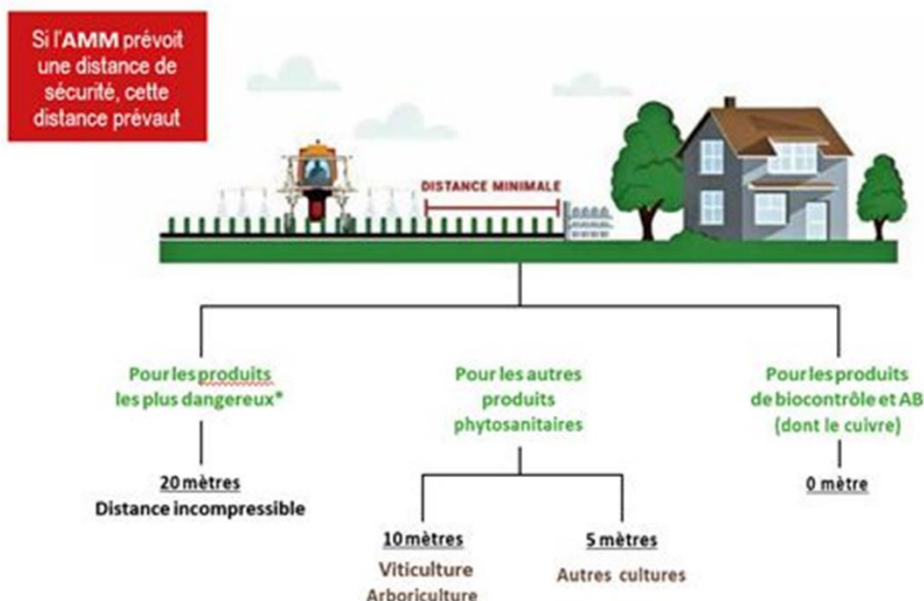
- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
  - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
  - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
  - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.



- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent** : il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.



✓ ZNT Riverain :



Pour rappel : les produits utilisables en Agriculture Biologique ne sont pour l'instant pas soumis à une ZNT riverain, sauf mention contraire sur l'AMM, comme c'est le cas pour un cuivre, le Copless/Micros-cop. Il faut toujours vérifier l'AMM des spécialités commerciales que vous employez.

## Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio

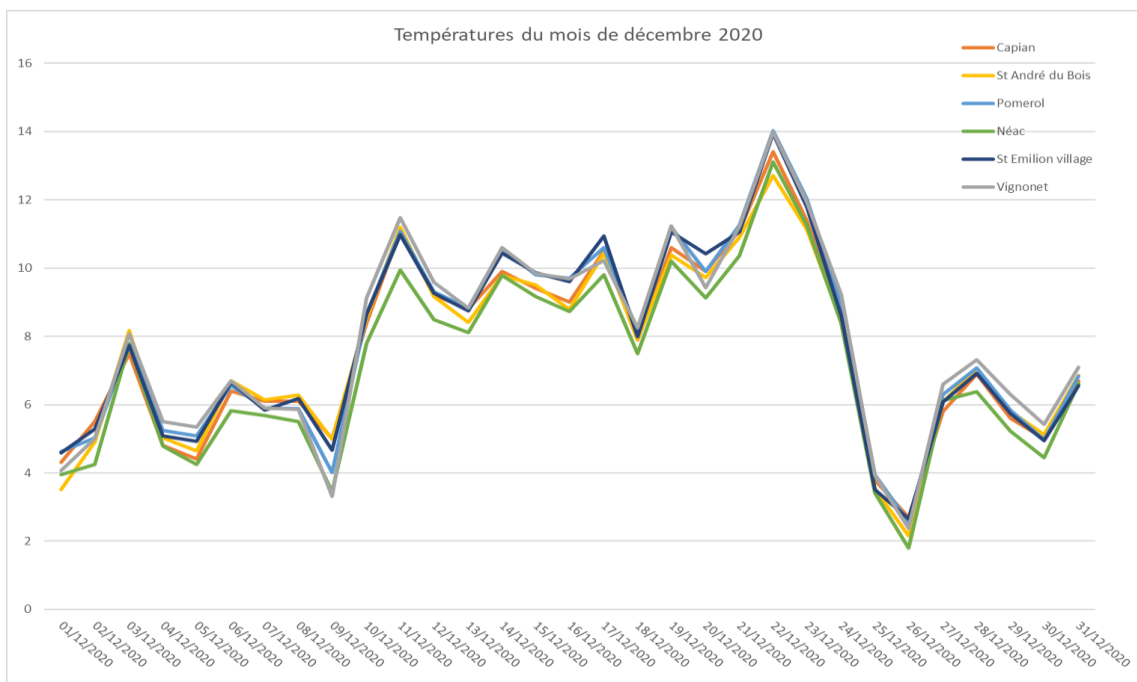
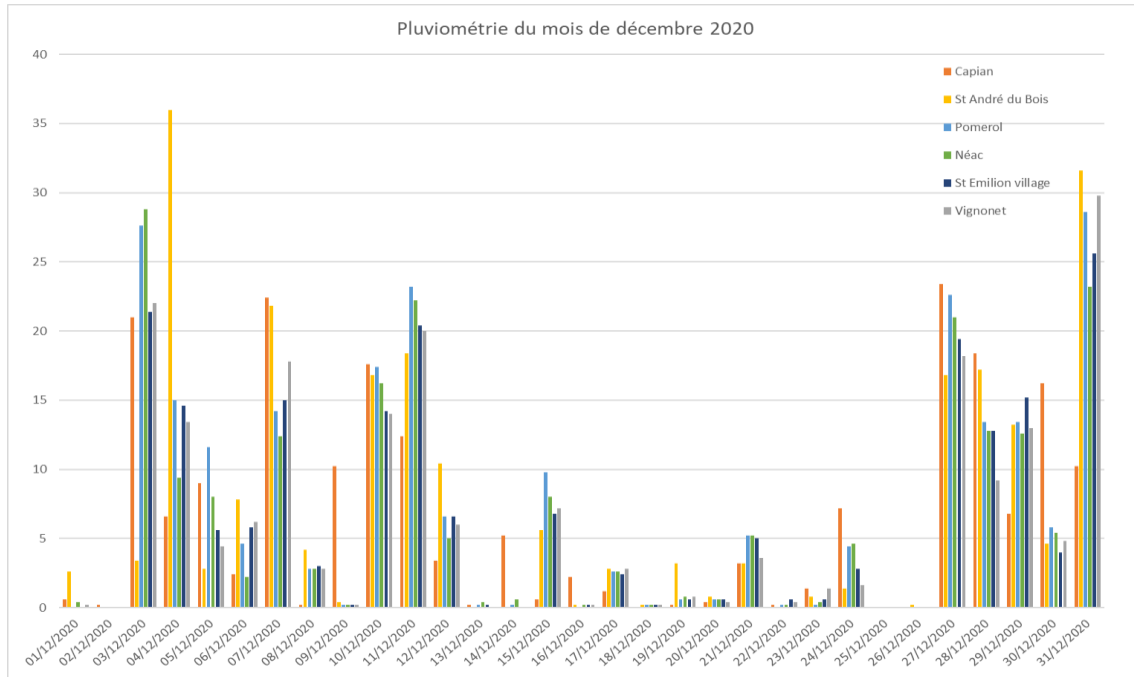
La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques. Sylvain Fries, conseiller technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peut vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine bio. Contactez le technicien pour exposer votre demande et pour définir ensemble le type d'accompagnement qui vous conviendra le mieux.

→ une visite technique gratuite est proposée aux adhérents d'Agrobio Gironde

Renseignements : Sylvain Fries : [s.fries33@bionouvelleaquitaine.com](mailto:s.fries33@bionouvelleaquitaine.com) Tel. 06 38 35 33 17

## La météo

### Bilan de décembre



Le mois de décembre a été très arrosé avec 1,5 à 2 fois le cumul normal selon les secteurs.

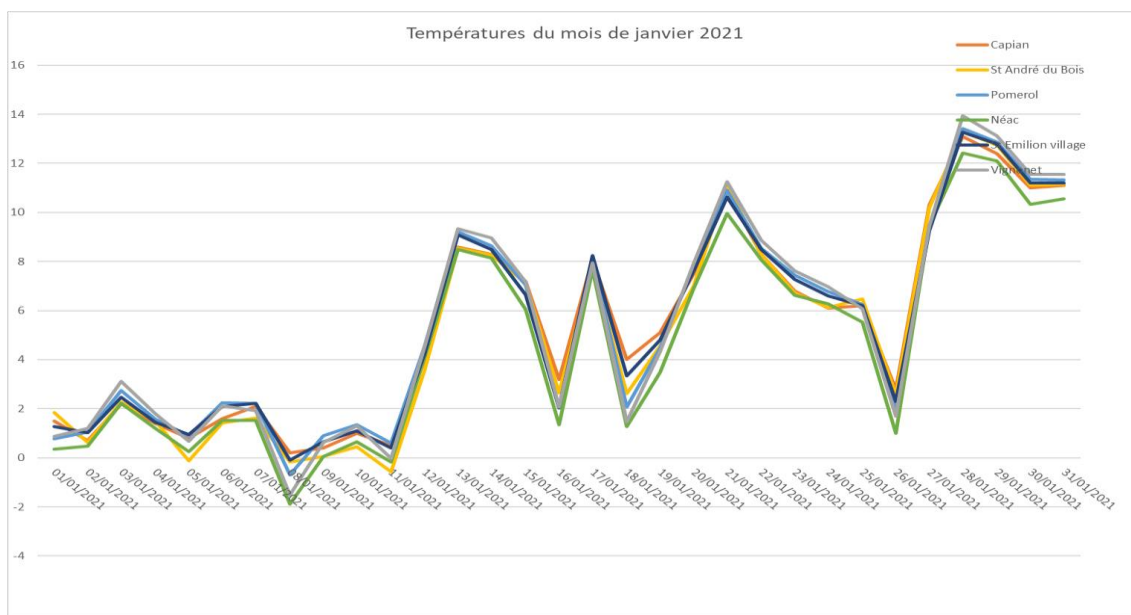
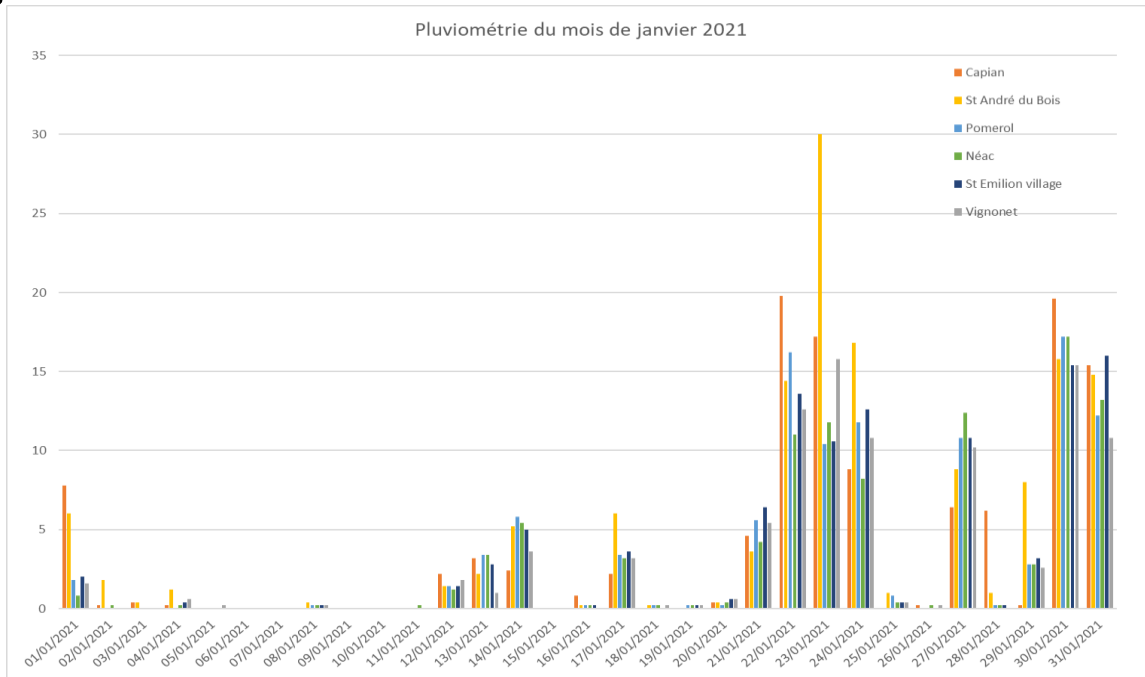
Les températures fraîches jusqu'au 10 ont laissé la place à de la douceur avant une chute importante au moment de Noël. Mais finalement, les températures ont été supérieures aux normales.



Si vous avez des questions contactez Agrobio Gironde  
 Sylvain Fries conseiller projet et conseiller en viticulture bio  
[s.fries33@bionouvelleaquitaine.com](mailto:s.fries33@bionouvelleaquitaine.com) - 06 38 35 33 17



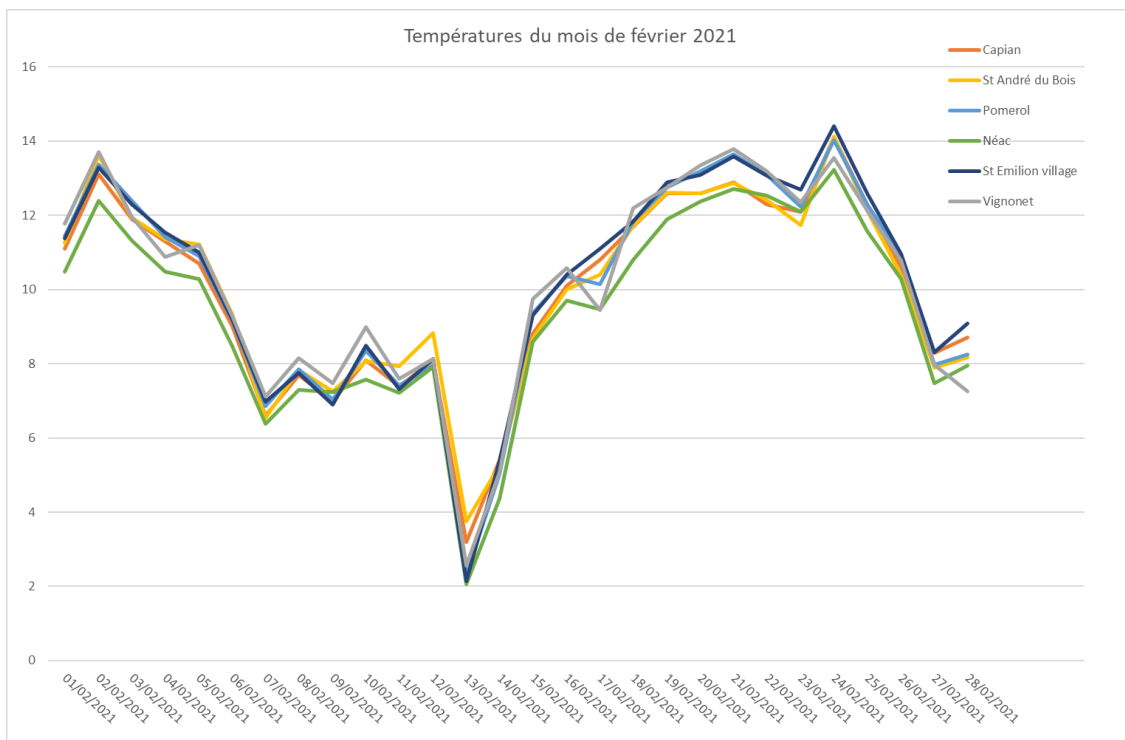
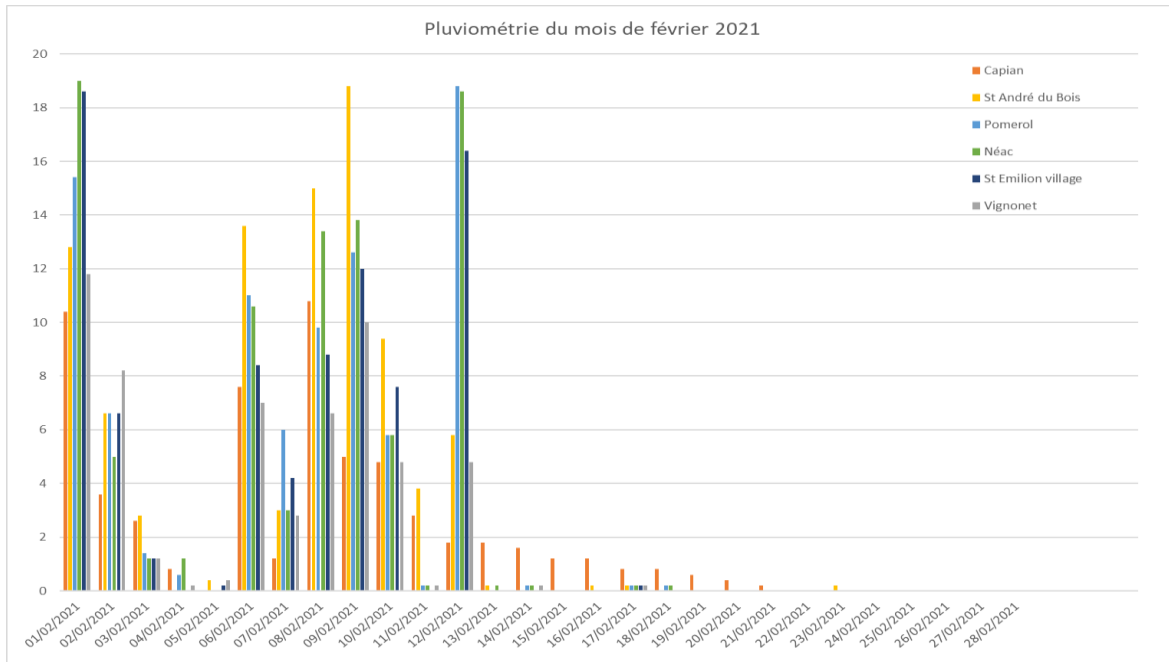
## Bilan de janvier



Dans la continuité de décembre, janvier s'est révélé également plus pluvieux que la normale et bien froid en début de mois. Les températures sont remontées par la suite, mais avec encore quelques pics de froid. Et finalement les températures moyennes sont assez proches des normales.

## Bilan de février

Si la première moitié du mois a reçu encore quelques précipitations, les pluies se sont arrêtées depuis le 12 février. Les températures ont alterné périodes froides et douceur inhabituelle pour la saison, avec finalement des températures moyennes supérieures aux normales.





## DOSSIER : Le réglage du pulvérisateur :

Un pulvérisateur bien réglé doit permettre de déposer un volume précis sur une zone déterminée. Généralement, le volume par hectare, la vitesse d'avancement et la largeur de travail sont maîtrisés. Pourtant sur le terrain, on peut remarquer un croisement limite entre les jets, un brassage du feuillage insuffisant... Ceci est souvent dû à un certain nombre d'imprécisions (vitesse d'avancement, débit par diffuseur...). De plus, l'étape finale du réglage d'un pulvérisateur consistant à orienter les diffuseurs semble parfois approximative (évaluation uniquement visuelle depuis la cabine ou l'arrière du matériel).

Alors comment faire pour s'assurer que son appareil est correctement réglé ? C'est-à-dire déposer la quantité souhaitée, sur la zone ciblée, en assurant un brassage du feuillage efficace, tout en limitant les phénomènes de dérives.

### PROCEDURE

#### 1. Contrôle des paramètres de base

##### a. La vitesse d'avancement

Il s'agit d'une **information importante**, puisqu'elle entre dans la formule de calcul connue de "tous" :

$$D = Q \times L \times V / 600$$

D = Débit du pulvérisateur (L par minute)

Q = Volume par hectare

L = largeur de travail (mètre)

V = vitesse d'avancement (km/h)

La **vitesse** est donnée par l'**indicateur en cabine**. Cependant, elle **n'est pas toujours fiable** puisque le paramétrage du capteur est réalisé en usine et peut varier en fonction de la monte de pneumatique. Il est donc **important de la contrôler** lorsque l'on réceptionne un nouveau tracteur. La méthode est simple puisqu'il suffit de mesurer le temps nécessaire pour parcourir une distance connue (50 m, 100 m...).

Grâce à la formule suivante vous obtenez la vitesse réelle.

$$\text{Vitesse} = \frac{\text{Distance (m)} \times 3.6}{\text{Temps (s)}}$$

Ce **contrôle s'effectue à la parcelle** avec le **pulvérisateur en ordre de marche** (contenant de l'eau et turbine enclenchée).

*Cette vérification est importante car un écart de 0.5 km/h entre les vitesses affichées et réelles peut entraîner une variation du débit/ha de l'ordre de 10 %.*

##### b. La largeur de travail

**Selon l'architecture du pulvérisateur la largeur de travail peut varier.** Les utilisateurs d'aéroconvecteurs ou de voutes pneumatiques modulent la largeur de travail en fonction de l'évolution du stade végétatif. Des travaux menés par l'IFV, l'IRSTEA et la chambre d'agriculture du Languedoc Roussillon mettent en évidence **les limites de cette modulation de la largeur de travail.**

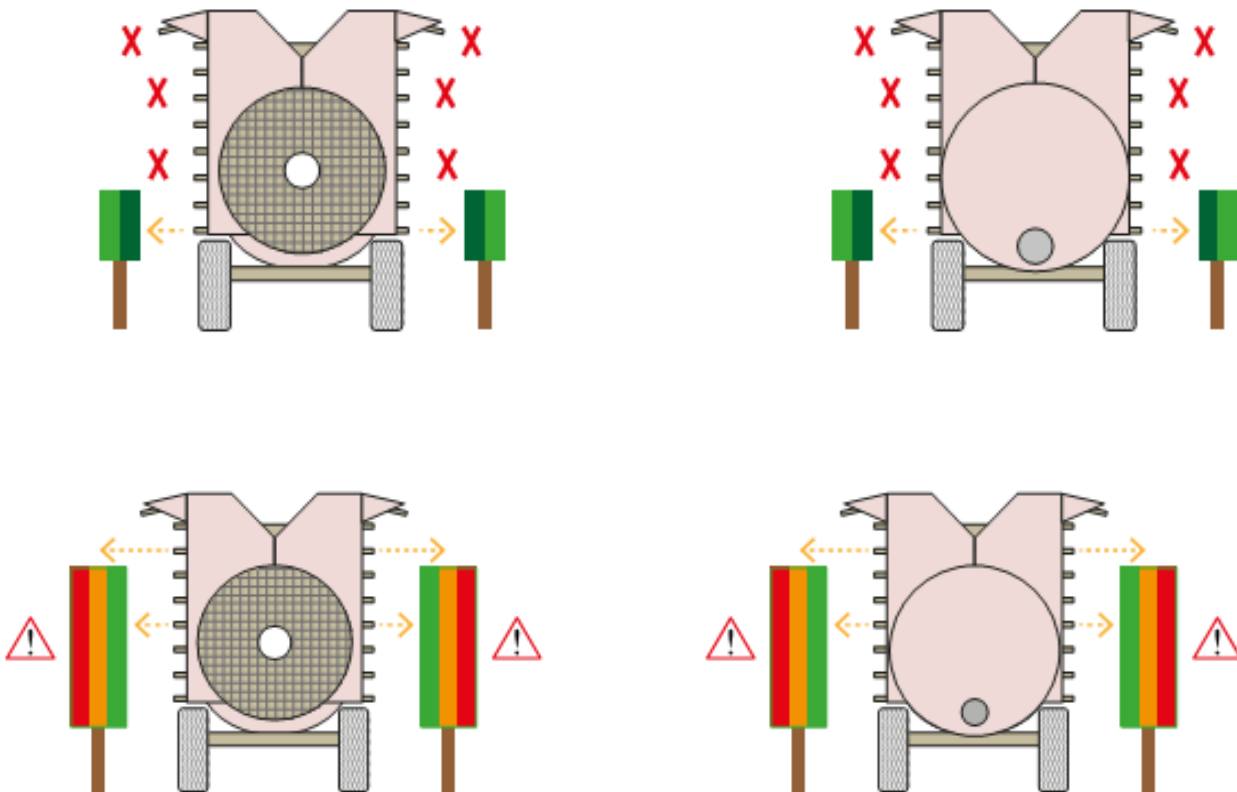
En effet, les **quantités de bouillie déposées peuvent être convenables, hétérogènes voir quasi nulles** selon le nombre de rangs traités par passage.





**Exemple :**

un pulvérisateur type "aéroconvecteur" offre une bonne qualité de pulvérisation en début de végétation en passant tous les 2 rangs. En conservant cette même largeur de travail en pleine végétation, les quantités déposées deviennent hétérogènes. Les faces externes reçoivent jusqu'à 6 fois moins de bouillie que les faces internes.



Source

: Guide pratique de réglages et d'utilisation des pulvérisateurs viticoles

**c. Le volume à épandre par hectare**

Cette valeur est souvent déterminée de façon arbitraire. Il faut garder à l'esprit que le choix du volume / ha épandu est orienté par la technologie de pulvérisation, la densité de plantation et la stratégie de protection phytosanitaire.

Type de pulvérisation	Volume préconisé
<b>Pneumatique</b>	100 à 180 l/ha
<b>jet porté</b>	150 à 300 l/ha
<b>jet projeté</b>	200 à 400 l/ha

**d. Le calibrage de l'ensemble des diffuseurs**

Le choix du calibrage nécessite de connaître le volume débité par l'ensemble des diffuseurs. Grâce aux informations suivantes, il est possible de déterminer le débit total du pulvérisateur.



- Litrage à pulvériser: ..... l/ha ②
- Largeur traitée: distance interligne: .....m  
(à multiplier par 2 ou 3 si traitement toutes les 2 ou 3 lignes)
- Nombre de buses ouvertes: ..... ④

$$\text{Débit total} = \frac{\text{vitesse au champ}① \dots \times \text{interligne}③ \dots \times \text{litrage}② \dots}{600} = \dots \text{ l/mn}$$

$$\text{Débit par buse} = \frac{\text{débit total}⑤ \dots \text{ l/mn}}{\text{nombre de buses ouvertes}④ \dots} = \dots \text{ l/mn/buse}$$

### e. L'homogénéité des débits

Un pulvérisateur correctement réglé doit répartir la bouillie pulvérisée de façon homogène sur l'ensemble des faces traitées. Un **contrôle régulier du débit de chaque diffuseur est indispensable**. Cette vérification s'effectue de manière simple. Il suffit de remplir la cuve d'eau claire, de mettre le pulvérisateur en fonctionnement (à la pression de travail souhaitée) et de récupérer le liquide pendant une minute au niveau de chaque diffuseur.

Plusieurs causes peuvent être à l'origine d'écarts de débit :

- un colmatage partiel de la buse dû à un mauvais nettoyage,
- une usure plus importante des diffuseurs des niveaux inférieurs par rapport aux diffuseurs situés sur la partie supérieure de la rampe.
- une longueur des tuyaux d'alimentation de bouillie inadaptée suite à une rupture.

*Cette vérification permet aussi de déterminer le niveau d'usure des buses ou pastilles de calibrage en comparant le débit réel au débit théorique en se référant aux abaques des constructeurs de buses.*

## 2. Evaluer l'homogénéité de la pulvérisation sur le plan vertical ainsi que le brassage du feuillage

Cette étape doit s'envisager en 2 temps. Le premier en sortie d'hiver, le second courant juin au moment des levages.

### a. La répartition sur le plan vertical





C'est un réglage important qui permet d'éviter les excès ou les manques de bouillie. L'orientation des diffuseurs ainsi que le positionnement de la rampe par rapport à l'axe du rang sont les facteurs assurant la répartition sur le plan vertical.

Des méthodes simples permettent de vérifier ce paramètre. La pulvérisation d'eau sur une plaque de fer rouillée ou bien d'un colorant temporaire sur un récepteur PVC.



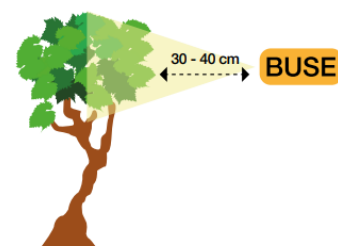
Photo n° 1 : Répartition hétérogène

### b. Le brassage du feuillage

Il est assuré par le volume d'air produit par la turbine du pulvérisateur ainsi que l'orientation des diffuseurs. La majorité des pulvérisateurs dispose d'un système de ventilation muni de 2 vitesses. Il a été constaté que dans certaines configurations, l'utilisation de la seconde vitesse limitait les quantités de bouillie déposée et augmentait les phénomènes de placage et les pertes par dérive.

*Le positionnement de tickets hydrosensibles est une solution de contrôle intéressante. Cette méthode demande une certaine méthodologie afin d'installer correctement et en nombre suffisant l'ensemble des tickets.*

En pulvérisation face/face, le positionnement des rampes par rapport à l'axe du rang est important. En effet, trop loin du feuillage le brassage du feuillage risque d'être insuffisant. Trop près le croisement des jets peut être limite. Une distance entre le rang et la rampe de 40 cm semble optimale. Si l'on souhaite augmenter cette distance, il est nécessaire de s'assurer que la turbine soit suffisamment puissante.



Source : Guide pratique de réglages et d'utilisation des pulvérisateurs viticoles



### 3. Les buses

Afin de répondre à l'évolution du contexte réglementaire, l'utilisation de pulvérisateur à jet porté se démocratise. Cette technologie permet de combiner qualité de pulvérisation et limitation de la dérive, à condition de respecter certaines préconisations.

#### a. Les grandes familles de buse

- les buses à fente sont généralement utilisées en grande culture ou lors du désherbage du cavaillon. Elles peuvent être employées en pulvérisation foliaire et sont particulièrement adaptées lorsque le diffuseur est de type lame d'air (MCV Belly, Duhgues et Tecnomax). Cette famille de buse est disponible en buse "classique", à "dérive limitée" et à "injection d'air". Ceci afin d'adapter la taille des gouttes aux différents chantiers de pulvérisation. Les angles de pulvérisation varient de 80° à 120°. Des buses dites bout de rampe offrent un angle asymétrique particulièrement intéressant lors des premiers traitements.
- les buses à turbulence sont généralement utilisées en arboriculture et en viticulture sur des matériels de type "aéroconvecteur". Comme pour les buses à fente, les buses à turbulences sont disponibles en version "classique" ou à "injection d'air". Les angles de pulvérisation envisageables sont de 60° ou 80°.

#### b. Les technologies de buses



Il faut distinguer 2 technologies :

- Les buses dites "classiques" produisant des gouttes de petites tailles (~ 60 à 80µ), très mobiles, sensibles à la dérive et dont la distance parcourue avant extinction est limitée (3 à 15 cm).
- Les buses à "injection d'air" dont la taille des gouttes est beaucoup plus importante. Elles sont moins mobiles et donc moins sensibles à la dérive. L'utilisation de ces buses présente quelques contraintes, une filtration du circuit d'alimentation de bouillie performante. Ainsi que le respect des préconisations d'utilisation en termes de pression de travail minimum. En effet, à calibre égal, la buse à injection d'air a besoin d'une pression de service plus importante.

#### c. Le choix de la buse

Il doit être raisonné en fonction de la conception de son pulvérisateur, de sa stratégie phytosanitaire et du contexte réglementaire.

Prenons l'exemple d'une buse à injection d'air du constructeur Lechler (IDK 90). Nous recherchons un **débit théorique de 0.72 L/min**. Grâce à l'abaque fourni par le constructeur, **plusieurs choix de buses sont envisageables** :

		l/min																	
		2.0	3.0	4.0	5.0	6.0	7.0	8.0	9.0	10.0	11.0	12.0	13.0	14.0	15.0	16.0	17.0	19.0	20.0
																			
<b>IDK 90-0067</b>	60 M	0.22	0.27	0.31	0.35	0.38	0.41	0.44	0.47	0.49	0.52	0.54	0.56	0.58	0.60	0.62	0.64	0.68	0.70
<b>IDK 90-01</b>	60 M	0.32	0.39	0.45	0.51	0.55	0.60	0.64	0.68	0.72	0.75	0.78	0.82	0.85	0.88	0.91	0.93	0.99	1.01
<b>IDK 90-015</b>	60 M	0.48	0.59	0.68	0.75	0.83	0.90	0.96	1.02	1.07	1.13	1.18	1.22	1.27	1.31	1.36	1.40	1.48	1.52
<b>IDK 90-02</b>	60 M	0.65	0.80	0.92	1.03	1.13	1.22	1.30	1.38	1.45	1.53	1.60	1.67	1.73	1.79	1.85	1.90	2.01	2.07

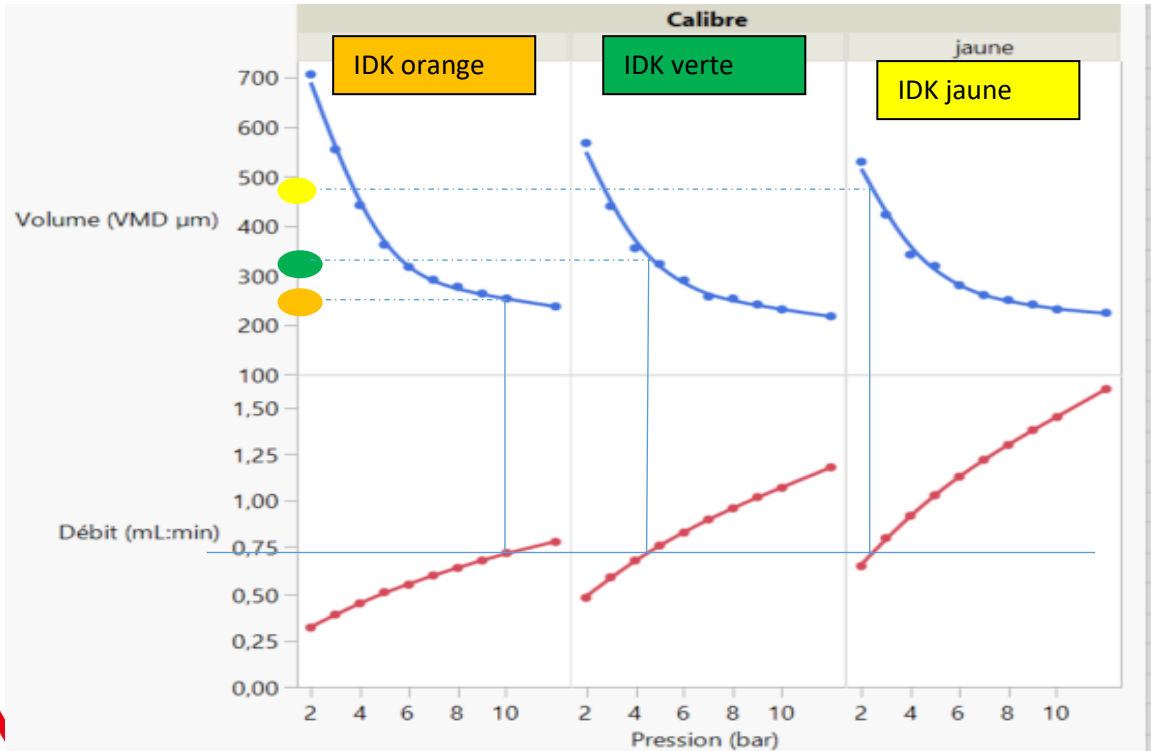
Les 3 possibilités envisageables sont les suivantes :

- IDK 90 orange à une pression de 10 bars
- IDK 90 verte à une pression de 4.5 bars
- IDK 90 jaune à une pression de 2.4 bars





A partir du graphique ci-dessus, on remarque qu'à débit équivalent la taille moyenne des gouttes produites varient énormément. En fonction de la stratégie phytosanitaire, il faudra donc s'orienter vers les buses IDK orange ou verte.



Les recommandations émises par les constructeurs sont adaptées au type de culture. Il faut donc s'assurer que l'abaque correspond bien à une utilisation en viticulture.

<b>Nozzle size</b> 015 – 06	<b>Application areas</b> Border nozzle Band spraying in orchards and vineyards <b>Vertical boom</b> Spray frame Knapsack sprayer Greenhouse	Toolless removable injector	
<b>Spray angle</b> 80°	<b>Material</b> POM		
<b>Pressure range</b> – Sprayer / broadcast spraying: 1 – 1.5 – 3 – 6 bar – Vertical sprayer boom: <b>1 – 8 – 15 bar</b>	<b>Recommended filters</b> 60 M 015 – 04 25 M 05 – 06		
<b>Droplet size</b> Ultra coarse – medium	<b>Width across flats</b> 8 mm		

#### 4. La filtration

Élément indispensable d'un pulvérisateur, le circuit de filtration se compose de différents éléments, un filtre d'aspiration (avant la pompe), des filtres de section (au niveau de chaque tronçon). Certains matériels disposent



d'un filtre pression (après la pompe) ou de filtres au niveau des buses. Pour être efficace, la filtration doit être progressive.

**Tableau 1 : Exemple de composition d'un circuit de filtration**

Type de filtre	Taille du tamis (Mesh)	Code couleur Selon la norme ISO 19732
Aspiration	32	
Tronçon	50	
Buse	100	

Pour faciliter le repérage, les filtres sont identifiés grâce à un code couleur correspondant à leur capacité de filtration. L'unité est en "Mesh".

**Tableau 2 : Description des différents types de filtres**

Présentation des différents modèles de filtre (selon la norme ISO 19732)		
Couleur	Capacité de filtration (Mesh)	Utilisation
	16	Troue d'homme
	32	Aspiration
	50	Aspiration
	80	Pression / tronçon
	100	Tronçon / buse
	150	buse
	200	buse

L'utilisation de certains types de buses (à fente ou à injection d'air) impose une filtration optimisée, car ces buses sont sensibles aux phénomènes de bouchage. Afin de limiter le colmatage des buses il est nécessaire d'augmenter la capacité de filtration au niveau des filtres de tronçons et de buses. Par exemple, le constructeur Albuz préconise l'emploi de filtre de buses de 200 mesh lorsque l'on souhaite utiliser des références TVI de petit calibre (violet et rose).

*Les performances d'un pulvérisateur sont constantes dans le temps à condition de nettoyer correctement l'intégralité du circuit d'alimentation de bouillie. Pour rappel un simple rinçage à l'eau claire ne suffit pas. Il est important de démonter régulièrement l'ensemble des buses (ou pastilles), les filtres et les anti-gouttes.*





Photo n° 2 : Filtre de buse colmaté



Photo n° 3 : Résidus après rinçage à l'eau

## Conclusion

Le réglage d'un pulvérisateur nécessite la prise en compte de nombreux paramètres souvent négligés. La vitesse d'avancement, la largeur de travail, l'orientation et le positionnement des diffuseurs par rapport à l'axe du rang sont autant de sources d'erreurs limitant les performances du matériel. Des contrôles périodiques permettent d'anticiper **d'éventuels dysfonctionnements**.



Loïc PASDOIS  
Conseiller agroéquipement  
06 10 95 40 34  
[pasdois.loic@gmail.com](mailto:pasdois.loic@gmail.com)  
4 parc du daurat  
33490 Saint Pierre d'Aurillac





## Pratiquer la biodynamie

### Les préparations au vignoble :

#### **Le compost de bouse :**

Le mois de mars est le bon moment pour appliquer un compost de bouse sur le sol de vos parcelles.

Cette préparation élaborée à partir de bouse de vache, additionnée de poudre de coquille d'œufs, de poudre de basalte et des préparations biodynamiques du compost<sup>1</sup>, va stimuler les organismes du sol qui favorisent une bonne structuration par une meilleure agrégation des substances organiques et minérales dans le sol. Elle est également utilisée lorsque l'on épand du fumier ou du compost.

Cette préparation est un préalable à la préparation bouse de corne.

#### **La bouse de corne :**

Le mois de mars est également le bon moment pour appliquer une bouse de corne (500), elle aussi sur le sol de vos parcelles.

Cette préparation, qui est élaborée à partir de bouse et de corne de vache, favorise une bonne relation de la vigne avec les forces terrestres.

Elle va permettre un développement vertical descendant des racines principales des pieds de vigne ainsi qu'un épaissement du chevelu racinaire, améliorant l'absorption par celui-ci de l'eau et des éléments nutritifs du sol. La vigne est ainsi plus résistante aux périodes sèches et le terroir est mieux valorisé.

#### **La bouse de corne préparée :**

Si vous n'avez que peu de temps pour la mise en place de ces préparations, vous pouvez réaliser un passage de bouse de corne préparée (500 P). Cette préparation est élaborée à partir de bouse de corne dans laquelle on a introduit l'ensemble des préparations biodynamiques du compost.

Cette préparation a les mêmes effets que la bouse de corne, plus les influences des préparations biodynamiques du compost.

### Appliquer les préparations :

L'application de ces trois préparations se réalise en fin de journée, sous forme de grosses gouttes.

Elles doivent être préalablement dynamisées ; 20 minutes pour le compost de bouse et 1 heure pour les deux bouses de corne ; dans de l'eau à 20°C.

Il est conseillé d'appliquer un compost de bouse au moins une semaine avant une bouse de corne, afin de préparer le sol.

Au mois de mars les périodes favorables à l'application de ces préparations sont du mardi 16 au lundi 22 mars et du jeudi 25 au 31 mars, exceptés les 29 et 30, jours de périgée.







## Prévention des maladies cryptogamiques :

Au mois de mars cette année, la pleine lune est proche du Périgée<sup>2</sup>, cumulant ainsi les forces lunaires qui favorisent le développement des champignons.

L'application d'une décoction de Prêle, limite la reproduction des spores des maladies fongiques (mildiou, oïdium ...). En effet, la prêle est une plante qui est restée à l'état végétatif, qui n'a pas de floraison, et c'est cette information que reçoit le champignon. Elle va permettre de diminuer les forces de reproduction des champignons.

Attention toutefois à ne pas en abuser car elle peut provoquer un « assèchement » du sol et des plantes.

Il est fortement conseillé de pulvériser une décoction de prêle sur le sol et les souches durant la période du 22 au 26 mars.

Voici le lien vers une vidéo réalisée par nos collègues du Mouvement de l'Agriculture Bio Dynamique, qui explique en détail comment élaborer et appliquer une décoction de prêle sur vos parcelles :

<https://www.youtube.com/watch?v=mKlifaY6PXA>

*Je vous souhaite un bon début de saison !*

Thierry Tricot

Coordinateur Viticulture BioNA – MABD

Préparations biodynamiques<sup>1</sup> : <https://www.bio-dynamie.org/biodynamie/presentation/#section-3>

Périgée<sup>2</sup> : moment où la lune est la plus proche de la Terre et où son influence est la plus forte.

## Focus sur une plante bio-indicatrice : *Muscari neglectum*





Le muscari négligé est une liliacée. C'est une espèce vivace grâce à son bulbe ; elle atteint 10 à 30 cm de haut et se rencontre très tôt, au printemps, entre mars et mai. Les fleurs à odeur de prune ont une forme de grelot bleu violacé. Elles sont groupées en grappes serrées.

Sa présence abondante indique un compactage des sols riches en bases, à pH souvent élevé, un blocage de la potasse par manque de vie microbienne aérobie.

(Caractère bio-indicateur issu de l'Encyclopédie des plantes bio-indicatrices – Gérard Ducreff).

## A lire / à voir

### Fiches techniques :

Voici des fiches techniques mises en lignes par Bio Nouvelle-Aquitaine qui peuvent répondre à certaines de vos interrogations. [ICI](#)

### Webinaire : décrypter les prévisions météo avec Louis Bodin :

Proposé par Sencrop.

Confrontés à la nécessité de prédire la météo pour planifier leurs interventions, les agriculteurs peuvent aujourd'hui consulter différents modèles de prévision météo. **Néanmoins, la fiabilité de ces prévisions est parfois remise en cause.**

- Ces modèles se valent-ils tous ?
- Comment les différencier et choisir les plus adaptés en fonction de ses travaux agricoles ou selon son territoire ?
- Quel indicateur doit-on chercher ?
- Comment les relevés météo observés et les prévisions deviennent-ils des outils de pilotage des exploitations au quotidien ?

Ce webinaire s'adresse à tous les agriculteurs, viticulteurs et arboriculteurs, qui consultent régulièrement les prévisions météo.

Jeudi 18 mars - 17h (45min) Participez au webinar gratuit en ligne, en vous inscrivant [ICI](#). Vous n'êtes pas disponible le 18/03 à 17h ? Inscrivez-vous pour recevoir la rediffusion le jour même !

### Webinaire : Les dernières avancées sur les viroses de la vigne :

Proposé par Vitinnov.

A l'occasion de cette demi-journée, des scientifiques et des experts du sujet vous présenteront l'état des connaissances actuelles sur le virome de la vigne, la maladie du Pinot Gris et le court-noué. Les résultats récemment acquis par la recherche et les projets en cours sur le court-noué seront notamment abordés : méthode pour évaluer la présence du court-noué au vignoble, symptomatologie de cette maladie, essais de prémunition, ou encore optimisation du repos du sol. Un focus sur des méthodes de gestion sera également réalisé au moyen de témoignages et retours d'expérience pour clôturer la conférence.

11 mars à 14h inscription obligatoire [ICI](#)

## Article presse

La Fondation Nicolas Hulot fustige les financements publics et privés dédiés à l'agriculture française. En cause : la hausse de 25% des traitements aux pesticides en France en dix ans et une aide jugée insuffisante pour les agriculteurs bio : [Lire](#)





## JT France 2

Reportage chez un agri qui veut passer en bio + témoignage FNAB - TITRE : "Pesticides, la difficile transition des agriculteurs" : [Voir](#)

## Contacts :

### **Vous souhaitez savoir où planter une haie, quelles essences, comment l'entretenir ?:**

Contactez Arbre et Paysage en Gironde

Site Web : <https://arbres-paysages.jimdo.com/>

Téléphone : 05 56 28 12 27

### **Vous souhaitez être accompagné pour les vinifications en bio ou pour la commercialisation de vos vins ?**

Contactez les Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine

Site Web : <https://www.vigneronsbionouvelleaquitaine.fr/>

Téléphone : 05 57 51 39 60

